

# AMPLIGENE

## ANALYSE OGM PAR PCR en temps réel

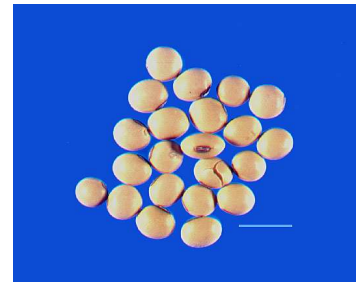
### Processus analytique

- Recherche d'OGM par criblage du P35S et du Tnos permettant la détection de la plupart des OGM autorisés et non autorisés dans l'union européenne
  - Maïs Bt11, Bt176, Mon810, GA21, NK603,....
  - Soja RRS, ...
  - Colza GT73, HCN92, MS1/RF1, ...
  - Riz LL601
- Identification et quantification spécifique des OGM
- Matrices
  - Matières premières (semences, céréales, semoules, farines...),
  - Produits transformés (amidon, tourteaux, gluten...),
  - Produits finis (plats cuisinés, desserts, alimentation animale...)



### Echantillonnage

- Semences: 3000 grains
- Graines: 10 000 grains
- Produits de 1ères transformations et produits finis : 100 g à 1kg



### Règlements et Décisions

- Règlement CE n° 1830/2003 concernant la traçabilité et l'étiquetage des organismes génétiquement modifiés et la traçabilité des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale produits à partir d'organismes génétiquement modifiés et modifiant la directive 2001/18/CE
- Règlement CE n° 1829/2003 concernant les denrées alimentaires et les aliments pour animaux génétiquement modifiés
- Décisions 2006/578/CE et 2006/601/CE de la commission européenne concernant la présence de l'organisme génétiquement modifié non autorisé LL RICE 601 dans les produits à base de riz

### Normes et accréditation

- NF EN ISO 24276, 21569, 21570, 21570 relatives aux méthodes d'analyse pour la détection des organismes génétiquement modifiés et dérivés
- Le laboratoire Ampligène est accrédité COFRAC pour les analyses OGM selon la norme ISO 17025

### Contact

Nadia SEFOUHI  
Responsable de laboratoire  
Email : [nsefouhi@ampligene.fr](mailto:nsefouhi@ampligene.fr)  
Tél : 04.72.76.16.85